

***emeis***

Société anonyme

12, rue Jean Jaurès  
92813 Puteaux Cedex

---

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 23 juin 2026 – 18<sup>ème</sup> résolution

---

**Forvis Mazars SA**  
45, rue Kléber  
92300 Levallois-Perret  
S.A. au capital de 8 320 000 €  
784 824 153 RCS Nanterre  
Société de Commissariat aux  
Comptes inscrite à la Compagnie  
Régionale de Versailles  
et du Centre

**Deloitte & Associés**  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de 2 201 424 €  
572 028 041 RCS Nanterre  
Société de Commissariat aux  
Comptes inscrite à la Compagnie  
Régionale de Versailles  
et du Centre

**Saint Honoré BK&A**  
25, rue Balzac  
75008 Paris  
S.A.S. au capital de 37 000 €  
501 572 390 RCS Paris  
Société de Commissariat aux  
Comptes inscrite à la Compagnie  
Régionale de Paris

***emeis***

Société anonyme

12, rue Jean Jaurès  
92813 Puteaux Cedex

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 23 juin 2026 – 18<sup>ème</sup> résolution

---

A l'Assemblée générale de la société *emeis*,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Levallois-Perret, Paris-La Défense et Paris, le 13 mai 2026

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Deloitte & Associés

Saint-Honoré BK&A

DocuSigned by:  
*Gaël LAMANT*  
E782A62E360147F...

Gaël LAMANT

DocuSigned by:  
*Anton LISSORGUES*  
31DBACFD9D2D4AC...

Anton LISSORGUES

DocuSigned by:  
*P. Suissa*  
4AF6974057A4411...

Patrick E. SUISSA

DocuSigned by:  
*Xavier Groslin*  
88452F7967FC4B8...

Xavier GROSLIN